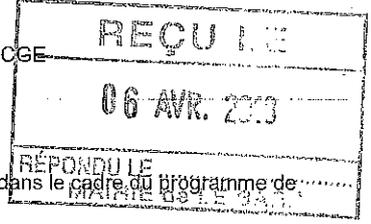


## CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**Destinataires**

MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAUX CGE  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE LE BARP



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : COMMUNE LE BARP**

Prélèvement	00197201	Commune	LE BARP
Unité de gestion	0033 COMMUNE LE BARP	Prélevé le :	jeudi 29 mars 2018 à 09h30
Installation	UDI 000377 BOURG	par :	MR TALARMEIN, (LD33)
Point de surveillance	P 0000000083 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE MATERNELLE LES LUTINS CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	12,7 °C		25	
Chlore libre	0,34 mg/LCl2			
Chlore total	0,36 mg/LCl2			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : ND1

Code SISE de l'analyse : 00200444

Référence laboratoire : FT2/01784/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<2,5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélométrique	0,5 NFU		2	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH	7,9 unitépH		de 6,5 à 9	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	285 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
<b>FER ET MANGANESE</b>				
Fer total	13 µg/l		200	

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00197201 )**

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 5 avril 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN